

L'ensemble patrimonial industriel qu'est la
Brasserie Molson date de 1786. Il devrait
bientôt subir de grandes transformations.
Photo : Pascal Bernardon, Unsplash

Église Saint-Louis-de-France, Québec,
Robert Blatter, G.-Fernand Caron et Gilles Côté
Photo : Conseil du patrimoine religieux du Québec



Définir les ensembles patrimoniaux

Porteurs de sens collectif

Le patrimoine bâti concerne non seulement des bâtiments isolés, mais aussi des groupes de bâtiments qui forment un tout cohérent. Si la notion d'ensemble patrimonial a pris de l'importance au fil des décennies, il convient d'en rappeler la pertinence afin que ce que l'on souhaite protéger garde tout son sens.

PAR BENOÎTE LABROSSE

L'annonce de la démolition prochaine de l'église Saint-Louis-de-France, construite en 1960 à Sainte-Foy, a provoqué une levée de boucliers cet été. En plus d'occasionner la perte de ce que le Conseil du patrimoine religieux du Québec qualifie d'« un des meilleurs exemples de patrimoine religieux moderne », son remplacement par une maison des aînés compromettra l'intégrité de l'ensemble patrimonial dans lequel elle s'insère, fait remarquer France Vanlaethem, professeure émérite à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« Cette église fait partie d'un ensemble paroissial: elle a été érigée sur un grand terrain sur lequel se trouvaient déjà deux pavillons d'une école primaire – l'un pour les garçons, l'autre pour les filles –, et l'ensemble date du temps où l'enseignement était encore sous l'autorité de l'Église », note celle qui est présidente de Docomomo Québec, un organisme voué à l'étude et à la sauvegarde de l'architecture moderne.

Selon elle, ce groupe d'immeubles – de même que le parc qui les entoure – revêt une signification à la fois esthétique, historique, culturelle et sociale pour des générations de Québécois. Par conséquent, bien qu'il ne soit pas reconnu comme tel, l'ensemble possède les caractéristiques d'un « site patrimonial » au sens de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Il répond également à la définition d'un « lieu patrimonial » du



« On peut écouter un instrument à la fois, mais c'est plus intéressant d'écouter une symphonie. »

– Dinu Bumbaru

En effet, comme dans une symphonie, la cohérence entre les éléments se révèle primordiale. « Elle peut transparaître dans les liens entre les usages, les formes, l'emplacement ou l'implantation sur le site », énumère Claudine Déom, professeure agrégée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal et responsable de l'option Conservation du patrimoine bâti de la maîtrise en aménagement. « La notion de contexte est également importante, car les éléments pris individuellement ne sont pas nécessairement patrimoniaux, mais ils composent un ensemble qui l'est. »

La signification des « cœurs de quartiers urbains » et des « noyaux villageois », par exemple, dépasse effectivement celle des bâtiments qui les constituent. « Un noyau villageois, c'est une diversité de propriétés et d'édifices qui forment un ensemble porteur de sens, car c'est là qu'a commencé l'histoire de la communauté », illustre Dominique Poirat, architecte au Service d'aide-conseil à la rénovation patrimoniale (SARP), dont elle

a assuré la direction durant 22 ans. Cet organisme a d'ailleurs été créé en 1996 pour fournir à la municipalité d'Alma les outils permettant de conserver et de mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales de deux ensembles, les villes de compagnie Riverbend et Isle-Maligne. Depuis, le SARP a accompagné plusieurs autres collectivités rurales et urbaines du Québec dans la mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Reconnaissance évolutive

La notion d'ensemble patrimonial a beau être inscrite depuis 1972 dans la Convention du patrimoine mondial, adoptée par l'UNESCO, ce qui est reconnu comme tel a évolué avec les années. « Le patrimoine est éminemment subjectif, car il est composé de ce à quoi les gens s'identifient et avec lequel ils voudraient se projeter dans l'avenir », résume Luc Noppen, historien de l'architecture et professeur au Département d'études urbaines et →

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, ainsi qu'à celle d'un « ensemble patrimonial » du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Si la nomenclature diffère, la signification demeure, au point où certains spécialistes considèrent les trois termes comme synonymes (voir encadré « Une notion, trois dénominations », ci-contre). Dans tous les cas, l'obtention de l'un de ces statuts facilite la tâche aux citoyens et aux organismes qui souhaitent préserver l'intégrité d'un ensemble patrimonial en empêchant la démolition ou la reconversion malheureuse de certains éléments qui le composent.

Voir plus grand

« L'approche des ensembles nous force à penser au sens et aux liens entre les constructions, l'environnement et les différents usages, explique Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal. En ajoutant un aspect collectif, elle situe les interventions individuelles dans un cadre plus large que le geste isolé posé sur un bâtiment. » Cet ancien secrétaire général d'ICOMOS compare l'ensemble patrimonial à une œuvre musicale: « On peut écouter un instrument à la fois, mais c'est plus intéressant d'écouter une symphonie. »

Une notion, trois dénominations

L'UNESCO définit les ensembles de patrimoine culturel comme des « groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ». Cette définition est utilisée par les organisations chargées d'appuyer l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, dont l'ICOMOS.

La Loi sur le patrimoine culturel québécoise qualifie de site patrimonial « un lieu, un ensemble d'immeubles ou [...] un territoire qui présente un intérêt pour sa valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère, scientifique, urbanistique ou technologique ».

Le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux – géré par le gouvernement fédéral – désigne comme lieu patrimonial une « structure, [un] bâtiment, [un] groupe de bâtiments, [un] arrondissement, [un] paysage, [un] site archéologique ou [un] autre lieu situé au Canada et reconnu officiellement pour sa valeur patrimoniale ». Cette valeur consiste en l'« importance ou [la] signification esthétique, historique, scientifique, culturelle, sociale ou spirituelle pour les générations passées, actuelles ou futures ». La même définition est utilisée dans les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Tout comme le Répertoire, ces normes sont issues d'une collaboration entre les autorités fédérales, provinciales et territoriales.

La cité-jardin du Tricentenaire visait à souligner le 300^e anniversaire de la fondation de Montréal. Les 16 premières maisons ont été inaugurées en août 1942
Photo : Héritage Montréal

touristiques de l'UQAM. La seule objectivité réside dans le nombre: plus les personnes qui prennent un ensemble en affection sont nombreuses, plus celui-ci peut prétendre à une protection et à une mise en valeur.»

Le fondateur de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et de l'Institut du patrimoine donne l'exemple du Plateau Mont-Royal. «En 1975, des collègues estimaient qu'il fallait protéger ce quartier montréalais à cause de son architecture résidentielle et de son environnement particulier, mais ça ne passait pas auprès du ministère de la Culture (MCC). Avec le temps, ceux qui y vivent en ont pris conscience et, aujourd'hui, ils veulent le conserver.» La protection des bâtiments se fait toutefois à la pièce, le quartier n'ayant pas de statut patrimonial.

À partir des années 1990-2000, l'intérêt pour les ensembles patrimoniaux non homogènes, surtout urbains et industriels, a grandi au Québec. Même la valeur patrimoniale du Vieux-Montréal s'est transformée. «Dans un premier temps, l'emprise de protection excluait le Vieux-Montréal bâti au 19^e siècle, notamment la rue Saint-Jacques, précise France Vanlaethem. Cette section a été ajoutée plus tard.»

De façon générale, cependant, moins les éléments sont âgés, moins ils ont de chances d'être reconnus. Sauf si certaines de leurs particularités sont découvertes ou redécouvertes. C'est le phénomène qu'on observe avec des ensembles patrimoniaux modernes comme le Westmount Square, fait remarquer la professeure. «Ces bâtiments n'ont pas nécessairement été conçus pour être dignes d'être transmis, et ils n'étaient pas du tout valorisés il y a 30 ans. Depuis, des recherches ont révélé des choses qui font apprécier le legs architectural des années 1950 à 1970.»

Un corpus en constante augmentation

Il faut connaître pour reconnaître, disent les spécialistes du patrimoine. D'où la nécessité de répertorier un maximum d'ensembles. «Nous sommes en train de faire l'inventaire de la baie James, illustre Dominique Poirat. Ce sont des ensembles de bâtiments jeunes et très modestes, mais qui racontent un pan archipassionnant de l'histoire du Québec.»

Ainsi, au cours des dernières décennies, le nombre d'ensembles patrimoniaux répertoriés a beaucoup augmenté, car le regard – et l'intérêt – des Québécois s'est amplifié. «Il y a 20 ans, nous avions une liste de 200 monuments historiques et de cinq ou six arrondissements historiques; maintenant, il y a des dizaines de listes qui comptent des milliers de bâtiments et des dizaines d'ensembles!» relève Luc Noppen. En plus du Registre des biens culturels provinciaux, géré par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), et du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, plusieurs MRC et municipalités ont créé leur propre registre. «Parfois, la liste se fait intuitivement, à partir de l'attachement des citoyens à des bâtiments importants pour eux», constate Dominique Poirat.

Toutefois, cette dimension citoyenne n'était pas prise en compte dans les grands inventaires réalisés dans les années 1980, précise Dinu Bumbaru. «Le patrimoine bâti n'est pas un phénomène fixe, rappelle-t-il. C'est pourquoi il faudrait se doter de mécanismes de reconnaissance continue pour intégrer de nouveaux critères et méthodologies, surtout dans le cas des ensembles.» Il donne l'exemple d'un ensemble industriel dans lequel l'usine au fond du terrain serait plus intéressante que le bâtiment administratif, qui est répertorié «parce que c'est lui qui porte le numéro civique».

Réutiliser pour conserver

Comme l'inventaire, la conservation des ensembles patrimoniaux fait intervenir de nombreux acteurs. S'il s'agit d'un site classé par le gouvernement du Québec, la responsabilité revient au MCC. Les municipalités disposent d'outils tels les plans d'implantation et d'intégration architecturale et les programmes particuliers d'urbanisme (PPU) pour protéger leurs secteurs reconnus. Elles peuvent également avoir recours à la citation de sites patrimoniaux afin d'en assurer la protection.

«Les citoyens doivent parfois convaincre leurs élus d'utiliser la réglementation à bon escient, car ce n'est pas tout le monde qui a la même conscience du patrimoine», souligne Luc Noppen en ajoutant que certains élus ne le protègent qu'à partir du moment où il devient un enjeu électoral. «L'appropriation par des citoyens de leur patrimoine local est à l'origine de plusieurs levées de boucliers lorsqu'il y a une menace de démolition, renchérit Claudine Déom. Advenant la disparition de lieux qui font partie de leur quotidien, les gens ressentiraient une perte.»

«Tout comme la notion d'ensemble patrimonial à préserver s'est transformée, les stratégies pour la conservation de ces ensembles ont évolué, poursuit la professeure. Elles tendent aujourd'hui vers la réhabilitation et la réutilisation, parce qu'autant nous ne pouvons plus nous permettre de perdre des témoins du passé, autant nous ne pouvons plus nous permettre de gaspiller des bâtiments.» ●





Le quartier Riverbend, à Alma, était à l'origine une ville de compagnie, fondée en mars 1925 par la Price Brothers and Company
Photo : SARP



Les grands types d'ensembles patrimoniaux

- **Les noyaux villageois**
- **Les cœurs de quartiers urbains**
- **Les vieilles villes**
Le Vieux-Montréal, le Vieux-Québec et le Vieux-Terrebonne, par exemple
- **Les ensembles conventuels**
comme le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'ensemble conventuel des Sœurs de Sainte-Anne (Montréal) et l'abbaye d'Oka
- **Les ensembles paroissiaux**
tels Saint-Louis-de-France (Québec) et Saint-Alphonse-D'Youville (Montréal)
- **Les ensembles hospitaliers**
tels l'Hôtel-Dieu de Montréal et le Royal Victoria (Montréal)
- **Les campus universitaires**
comme l'Université Laval et l'Université McGill
- **Les ensembles industriels**
Shops Angus (Montréal), Bâtiment 7 (Montréal), brasserie Molson, canal de Lachine, par exemple
- **Les villes de compagnies**
comme Riverbend et l'Isle-Maligne (Alma), Arvida et Val-Jalbert
- **Les ensembles résidentiels**
telles la cité-jardin du Tricentenaire (Montréal) et la ville de Mont-Royal
- **Les ensembles modernes**
Place Ville-Marie, Westmount Square et Place du Portage (Gatineau), par exemple

Le Royal Victoria, fondé en 1893, est un ensemble patrimonial hospitalier montréalais
Photo : Héritage Montréal

